

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2022

Présents : MARRON Jacques, BERNARD Gérard, CHARMASSON Guy qui a procuration de Pascal BONNETAIN, PIANETTI-COUTAZ Nathalie qui a procuration de REBOLLO Gaëlle, ADRIAENS Vincent, LASCOMBE Danielle, SCHROEDER Gilles.

Absents : BONNETAIN Pascal qui a donné procuration à CHARMASSON Guy, REBOLLO Gaëlle qui a donné procuration à PIANETTI-COUTAZ Nathalie, FLANDIN Guy.

Secrétaire de séance : SCHROEDER Gilles

1- Transfert d'une partie de la taxe d'aménagement à la communauté de communes.

Le Maire rappelle qu'il y a deux taux sur la commune 20% sur le quartier les claux, et 5% pour le reste de la commune.

Il a été décidé en accord avec les autres communes de la com com de ne pas effectuer de reversement en 2022 et pour les années antérieures car aucun aménagement n'a été financé par la com com.

Vote : Tous POUR

2- Nomination d'un référent TEPOS (Territoires à énergie positive)

Après avoir précisé les missions du référent, Monsieur le Maire fait voter. A été désigné : Mr BERNARD Gérard, Titulaire, Mr CHAMRASSON Guy, Suppléant.

Vote : Tous POUR

3- Nomination d'un référent incendie et secours

MARRON Jacques a été désigné, référent titulaire et CHARMASSON Guy, Titulaire.

Vote : Tous POUR

4- Marché de travaux lot électricité pour rénovation de l'ancienne cave coopérative

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du résultat de l'appel d'offre pour le lot électricité. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise ROBERT (Ucel) pour un montant de travaux de 50909.93€ HT.

Vote : Tous POUR

QUESTIONS DIVERSES

- Restauration des 2 fauteuils pour les mariages, montant de la restauration 1453€. Le conseil municipal a décidé de procéder à cette restauration.
- Tournage d'un film à St Roman : prévoir un arrêté réglementant la circulation et le stationnement
- Anniversaire de Lina BOURELLY : il sera organisé le 20 octobre 2022 à 17H à la salle polyvalente.
- Repas de fin d'année : il aura lieu à COURRY (30) le 04 décembre 2022 avec covoiturage conseillé. Les conditions financières n'ont pas changées. Pour les autres participants 25€.
- Travaux Cave : réunion de chantier les mardis à 14H15.
- Elagage Route du Mas de Serret pour fibre à prévoir
- Devis ruisseau de la step en attente
- Le conseil a décidé de faire payer les photocopies : 0.10cts les A4 et 0.20cts les A3. Il est demandé aux associations de fournir le papier A4 et A3.
- Extinction des lumières la nuit : Une étude est demandée au SDE 07 pour éteindre de 23H30 à 06H00.

La séance s'est terminée à 21H00

Le secrétaire de séance

SCHROEDER Gilles



Le Maire

Jacques MARRON

